



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'impossibilité de trouver des stages pour des étudiants en master 2 d'écologie

Question écrite n° 19183

Texte de la question

M. Julien Dive alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la situation de plusieurs étudiants en master 2 d'écologie. Alors que les stages sont obligatoires pour valider l'année, les étudiants éprouvent des difficultés à trouver des organismes prêts à les accueillir. Ces derniers indiquent aux étudiants que leurs financeurs, dont le ministère de l'écologie, restreignent les enveloppes budgétaires, ce qui met en péril leurs structures. Il lui demande si les contraintes budgétaires doivent sacrifier les opportunités de ces étudiants souhaitant s'engager dans l'écologie et la biodiversité et quelles sont les solutions pour faciliter l'accès à des stages pour ces étudiants.

Texte de la réponse

L'insertion et la professionnalisation des jeunes sont une priorité en France comme dans le reste de l'Europe. Elles passent nécessairement, par des périodes d'immersion en milieu professionnel. Il est vrai que dans certains secteurs, notamment ceux qui touchent l'écologie, une grande part de l'emploi se trouve dans des structures à but non lucratif, publiques ou associatives, par exemple, qui rencontrent des difficultés pour gratifier leurs stagiaires. Le stage est cependant un des principaux moyens de professionnalisation des étudiants. Des outils ont donc été mis en place par l'État pour aider les étudiants dans leurs démarches : - les observatoires de l'insertion professionnelle des établissements d'enseignement supérieur ont été créés par la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018. Ils ont notamment pour mission de « diffuser (r) aux étudiants une offre de stages et d'emplois variée et en lien avec les formations proposées par l'université et les besoins des entreprises » ; - des plateformes nationales de publication d'offres de stage ont été mises en place, par exemple la plateforme publique <https://www.monstageenligne.fr/> ; - de nombreux établissements disposent en outre de sites dédiés aux offres de stage, via les bureaux d'aide à l'insertion professionnelle ; - les enseignants sont également fortement impliqués dans l'accompagnement de leurs étudiants. Le Gouvernement met donc tout en œuvre pour que les jeunes puissent accéder à un moyen de professionnalisation, en adéquation avec leur cursus. Il n'appartient cependant pas au ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ni aux autres ministères de financer les gratifications de stage qui pourraient être octroyées aux stagiaires relevant d'études en écologie.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19183

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2019](#), page 4030

Réponse publiée au JO le : [8 septembre 2020](#), page 6053